



Confinement non respecté, personnel médical

Par **Gc1987**, le **30/03/2020** à **23:06**

Bonjour,

Mon fils a été diagnostiqué en "très forte suspicion" covid vendredi, il y a 10 jours. Il était donc préconisé un confinement de 14 jours pour lui. Je l'avais en garde jusqu'au lundi et la maman pouvait le récupérer dans la mesure où elle n'avait aucun contact avec du public vu qu'elle est infirmière.

J'ai moi-même eu, depuis 4 ou 5 jours, des symptômes respiratoires suivant une fièvre mais qui ne se sont pas aggravés et se calment tranquillement, ce dont je l'ai informée, et qui confirment son diagnostic à lui.

Je le récupère mercredi et, à ma grande surprise, elle retourne bosser dès ce mercredi, ce qui me semble trop tôt et irresponsable vu son métier.

Est-elle dans son droit ?

Bien cordialement.

Par **ESP**, le **31/03/2020** à **09:59**

Bonjour

Il n'y a pas de réponse juridique à votre question.

Dans la pratique, on constate que devant l'urgence sociale, pour les professionnels de santé , le travail est autorisé en portant un masque chirurgical et observant les mesures d'hygiène mais doivent rester chez eux s'ils sont testés positifs.